

Informer à l'ère des réseaux sociaux

A l'heure des fake news, apporter à chaque citoyen une information vérifiée, traçable, est un enjeu démocratique crucial. Pour s'adresser à tous, les médias « de masse », télévisions et radios, cherchent à toucher un public qui leur échappent sur les réseaux sociaux. Après Facebook, Twitter... dont le public s'est banalisé, ils s'aventurent sur Instagram, Twitch, TikTok, Clubhouse. TF1, France Télévisions, Radio France, Europe1 expérimentent ces nouveaux réseaux, qui font descendre l'information de sa chaire magistrale, pour engager le dialogue en direct, interactif avec leurs publics. Ces nouveaux codes imprègnent en retour leurs antennes « traditionnelles », contribuant ainsi à conforter ou à renouer le fil entre le public et des rédactions, toutes rompues maintenant au *fact checking*. Et si la meilleure réponse au complotisme galopant se trouvait là, plutôt que dans la multiplication de textes législatifs, toujours en retard d'une innovation technologique et qui luttent avec des armes purement nationales contre des logiques de déploiement mondial ?

Dans le dossier spécial de ce numéro InsightNPA, « Les médias d'information à l'heure des réseaux sociaux », Laurent Guimier, directeur de l'information de France Télévisions, et Yani Khezzar, **responsable de l'innovation pour l'information de TF1**, détaillent leur stratégie sur ces nouveaux canaux.

La régulation audiovisuelle doit aussi évoluer à l'ère des plateformes numérique, et notamment celle des contenus d'information diffusés. Elle est en pleine refonte dans les services de l'Etat, au sein des autorités comme le CSA, l'Arcep.

Parler et délivrer l'information à tous, c'est aussi l'enjeu de la modernisation de la bonne vieille TNT, qui permet l'accès gratuit aux programmes, partout, sans intermédiaire, et avec un impact environnemental limité. La table ronde organisée sur le sujet à l'Assemblée Nationale le 3 mars, a souligné les enjeux de cette modernisation et l'urgence de sa mise en œuvre pour être au rendez-vous des JO de 2024 avec des images UHD. La Conférence mondiale des radiocommunications de 2023 (CMR 2023) qui prévoit un réexamen de l'attribution des fréquences UHF actuellement affectée en France à la TNT, est une échéance à ne pas manquer, si la TNT veut conforter sa place dans le spectre. Et cette modernisation n'ira pas sans un texte législatif, a prévenu le président du CSA.

Bonne lecture